

LANCEMENT OFFICIEL

FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES (FQIS) 2024-2029



**1ER DÉPÔT DE PROJETS JUSQU'AU
17 OCTOBRE 2025**

**vérifiez les particularités de votre territoire*

Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) est heureux d'annoncer le lancement officiel du tout premier dépôt de projets dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) 2024-2029.

Ce Fonds s'inscrit au Plan d'action gouvernemental Mobiliser. Accompagner. Participer (PAGMAP) et vise à soutenir des initiatives concrètes en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

De ce nouveau plan (PAGMAP), la ministre priorise la poursuite et la bonification du rôle des Alliances pour la solidarité.

Les Alliances visent à développer sur le territoire d'une région une stratégie globale et intégrée et à favoriser la concertation, la mobilisation et la participation des collectivités à la réalisation des initiatives structurantes selon les priorités des milieux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dans la région des Laurentides, c'est le Conseil des préfets et des élus des Laurentides (CPERL) qui en a le mandat auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).



Soyez attentifs ! Les initiatives devront être arrimées avec les priorités et le fonctionnement établi par les territoires de MRC.

Pour connaître les modalités de dépôt de projets et vérifier si votre territoire est ouvert à recevoir des projets, nous vous invitons à consulter [le guide de dépôt de projets](#).



Sommaire du fonctionnement par territoire 1^{er} dépôt de projets

**Consulter [le guide de dépôt de projets](#) pour plus d'informations*

MRC d'Antoine-Labelle : Appel à projets et dépôt de projets concertés.

MRC des Laurentides : Appel à projets et dépôt de projets concertés.

MRC de La Rivière-du-Nord : Appel à projets.

MRC de Thérèse-De Blainville : Appel à projets et dépôt de projets concertés.

MRC de Deux-Montagnes : Informations disponibles en prévision du 2^e appel à projets.

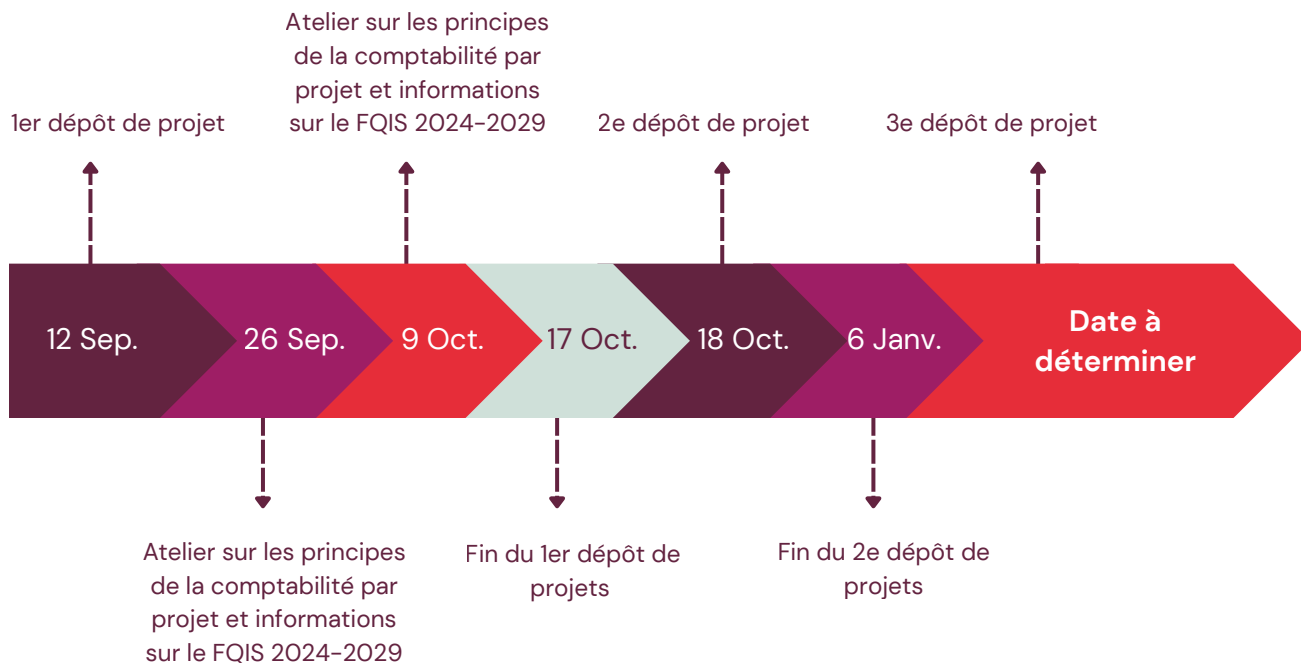


Les territoires de **Deux-Montagnes**, d'**Argenteuil**, des **Pays-d'en-Haut** et de **Mirabel** n'ont actuellement aucun appel à projets. Les comités d'attributions sont en processus d'élaboration des modalités de financement. Par ailleurs, aucun appel à projets n'est prévu au **niveau régional**.



Calendrier de dépôt de projets 2025-2026

**Consulter le [guide de dépôt de projets](#) pour plus d'informations*



Atelier sur les principes de la comptabilité par projet et informations sur le FQIS

Devant l'intérêt marqué et la participation nombreuse au premier atelier, une deuxième cohorte portant sur les principes de la comptabilité par projet ainsi que les informations sur le FQIS 2024-2029 sera offerte aux organismes de la région.

Objectifs de l'atelier

- Mettre en valeur les principes d'une saine comptabilité par projet ;
- Outiller les organismes et partenaires dans la gestion des initiatives financées ;
- Informer les organismes sur les modalités entourant la mise en œuvre du FQIS 2024-2029.

Détail de l'atelier

 **Date :** Jeudi 9 octobre 2025

 **Heure :** De 13 h 30 à 16 h 30

 **Lieu :** Chalet Bellevue | 27, rue Bellevue, salle 1-RC-111, Morin-Heights (Québec) JOR 1H0

 **Coût :** Gratuit

 **Inscription obligatoire :** [Microsoft Forms](#)

 **Places limitées réservez rapidement votre place !**

Pour toutes questions relatives aux modalités de dépôt de projets et à l'atelier, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe du CPERL à l'adresse suivante : alliance_fqis@prefetsdeslaurentides.ca

Avec la participation financière de :

